

Rapport d'activité 2021 de l'équipe référente « discriminations et violences sexuelles et sexistes »

En application de la charte de l'action écoféministe de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, l'équipe référente désignée par délibération du conseil national le 17 décembre 2020 présente son rapport d'activité pour l'année 2021.

Historique : création de l'équipe référente

En décembre 2020, la commission écoféminisme a publié une charte de lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Par délibération du 17 Décembre 2020, le conseil national a approuvé cette charte, et nommé une équipe référente sur proposition de la commission écoféminisme, une cellule chargée de recueillir les signalements et de les étudier. Les membres de cette cellule d'écoute, composée de Anaïs Widiez, Christian Senelier et Mathilde Bullot, ont suivi une formation à l'écoute active et bienveillante, par l'association Filactions à Lyon, en Février 2021. Cette équipe est dédiée à la détection des violences sexistes et sexuelles, et à l'accompagnement des victimes dans leurs démarches au sein de Génération Écologie. Elle produit lorsque cela est nécessaire, des recommandations pour le conseil exécutif.

Ces dispositions ont aussi fait l'objet de la diffusion d'un email aux adhérentes et adhérents, les invitant à lire et à signer cette charte, d'une publication sur le site internet de Génération Écologie, et de la diffusion d'un communiqué de presse. Toutes les adhérentes et adhérents de Génération Écologie sont appelés à signer la charte de l'action écoféministe de lutte contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles. En 2021, elle a recueilli 202 signatures, dont 34 membres du Conseil National et 16 membres du Conseil Exécutif.

Le respect de cette charte et de ses dispositions statutaires a été intégré dans les statuts lors de la convention nationale de juillet 2021 à Lyon. La signature est obligatoire pour toutes les personnes nouvellement investies et cadres de Génération Écologie (conseil national, conseil exécutif, équipes référentes des territoires...).

Saisines

L'équipe référente "discriminations et violences sexistes et sexuelles" de Génération Écologie n'a pas été saisie pour des affaires de violences sexistes et sexuelles. Elle a été sollicitée deux fois en 2021 pour des situations de violences psychologiques dans le cadre de conflits de rapports de pouvoir, par des cadres de Génération Écologie. Dans le cadre de ces deux saisines, elle a tenu 13 réunions et auditions, et a analysé 42 pièces.

Pour chacune de ces saisines, un rapport avec des recommandations pour le conseil exécutif a été produit, qui a par la suite prononcé un refus d'adhésion au parti en application des articles 5 et 6.4 des statuts.

Nous pensons que le faible nombre de saisines est dû au fait que nous ne soyons pas actuellement identifiées comme des personnes ressources pour celles et ceux qui font face à ce type de difficultés.

Processus de traitement des saisines en 2021

En cas de saisie, une prise de contact rapide de la ou des personnes en difficulté est nécessaire, avec une première audition d'écoute active et bienveillante, et un rappel du cadre de confiance : bienveillance et non jugement, confidentialité stricte de tous les échanges, souveraineté sur la parole et l'utilisation des pièces transmises.

Dans un second temps, la collecte d'informations et de pièces, ainsi que des auditions d'autres personnes ressources, permettent d'avoir une vision globale des situations. Il appartient à la cellule d'écoute de trouver le juste milieu entre l'acquisition d'informations sur les faits, et l'accueil des ressentis des personnes qui témoignent. Les auditions se terminent par une discussion sans les personnes auditionnées, pour partager analyses et ressentis.

En accord avec les personnes en souffrance, une note synthétique sur les faits et les recommandations de la cellule écoute, est faite à destination du conseil exécutif.

Bilan et perspectives

Dans la pratique, nous avons constaté des points très positifs : le soulagement et la confiance retrouvée des personnes qui ont témoigné, d'être enfin soutenues et écoutées. Pour la cellule écoute, la possibilité de participer à l'application des valeurs écoféministes de Génération Écologie, en termes d'entraide d'une part, et de veille contre les comportements inappropriés d'autre part.

En revanche, la partie d'assemblage des éléments pour bien comprendre chaque saisine est chronophage et parfois déroutante.

De façon inattendue, nous avons été saisies principalement pour des affaires de violences psychologiques, parfois pour de l'écoute seule (sans volonté de donner suite de la part des personnes qui nous ont confié leur témoignage).

Nous avons identifié des points d'amélioration à mettre en œuvre en 2022 :

- Amender la charte de l'action écoféministe pour l'élargir à la lutte contre toutes les formes de violences et de prises de pouvoir par la domination, au-delà des violences sexistes et sexuelles, notamment en précisant le point 3.3.

- Établir des partenariats avec des associations spécialisées dans lutte contre les violences sexistes et sexuelles pour, le cas échéant, un accompagnement dans la qualification des faits afin d'écarter tout risque de conflit d'intérêt grâce à l'intervention d'un tiers neutre.

Par ailleurs, il nous apparaît nécessaire de mieux diffuser la charte de lutte contre les violences, et la faire signer par toutes les personnes cadres de Génération Écologie. La cellule attire l'attention sur la nécessité de formation rapide des cadres et adhérents à la Communication Non Violente pour l'expression des désaccords et débats d'idées etc. En effet, cette démarche permet de s'affranchir des jugements personnels, et de recentrer les discussions sur les faits, les ressentis et les besoins de chacune et chacun. La cellule référente pour la lutte contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles doit, elle, saisir toute opportunité de poursuivre des formations complémentaires également.

l'équipe référente "discriminations et violences sexistes et sexuelles" Anaïs Widiez, Christian Senelier, Mathilde Bullot



Rapport d'activité 2022 de l'équipe référente « discriminations et violences sexuelles et sexistes »

En application de la charte de l'action écoféministe de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, l'équipe référente désignée par délibération du conseil national le 17 décembre 2020 présente son rapport d'activité pour l'année 2022.

Formation continue

Il nous apparaît important de saisir chaque opportunité de formation et de sensibilisation pour améliorer nos interventions et notre impact sur la politique interne de Génération Écologie.

Nous avons participé à une séance d'initiation à la Communication Non Violente, proposée au mois de septembre à la commission écoféminisme en visioconférence, par François Xavier Pasquier (Complexus).

Par ailleurs, Anaïs Widiez a suivi en Mai 2022, une formation intitulée "Prévenir les violences sexistes et sexuelles, harcèlement moral et discriminations" par Ophélie Latil (<u>Dames Oiseaux</u>) en présentiel à Vichy.

Saisines

Année	Nombre de saisines	Nombre de réunions	Nombre de pièces étudiées	Mesures prises par le conseil exécutif
2021	2	13	42	- 1 refus d'adhésion - 1 refus d'accès aux responsabilités
2022	8	32	130	- 2 exclusions

En 2022, nous avons constaté une augmentation du nombre de saisines, toujours majoritairement par des cadres de Génération Écologie.

Il s'agit principalement de violences psychologiques, parfois en lien avec des conflits de pouvoir locaux, avec la tournure violente que prend l'expression de points de vue politiques. Les personnes ont été contactées pour proposer des espaces d'échanges confidentiels, afin d'évaluer la situation le plus justement possible, ou afin de réaffirmer les valeurs et la charte de l'action écoféministe de Génération Écologie. Des exclusions ont dû être prononcées.

Deux cas de violences sexuelles ont été rapportés en 2022, s'agissant de faits extérieurs au mouvement et n'impliquant pas de membres de Génération Écologie comme auteur. La cellule d'écoute a joué son rôle en soutien aux personnes concernées, ces situations n'ont logiquement pas donné lieu à enquête interne, ni à la rédaction d'un rapport au conseil exécutif. Dans un cas, ancien, seule notre écoute ponctuelle et bienveillante était souhaitée, et dans l'autre il s'agissait d'une rumeur concernant un membre d'un autre parti hors du pôle écologiste ou de la NUPES, avec impossibilité de constituer un dossier ou de recueillir des preuves et témoignages. Dans ces deux cas, nous avons simplement exprimé notre disponibilité présente et future pour les victimes et témoins.

Enfin, la cellule d'écoute apporte aide et conseils aux élues et élus de Génération Écologie qui peuvent être confrontés à des situations impliquant des personnes extérieures au mouvement, dans le cadre des groupes politiques dans les institutions où ils et elles siègent. Les valeurs écoféministes et règles prévues par la présente Charte servent de référence pour nos prises de position et de décision dans ce type de circonstances.

Amendement de la charte de lutte contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles

Nous avions constaté en 2021 déjà, que nous avons été saisies principalement pour des affaires de violences psychologiques. Cette tendance se poursuit et s'amplifie en 2022.

La charte de lutte contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles doit donc être amendée pour élargir plus clairement le champ d'action de la cellule d'écoute de Génération Écologie. Dans cette nouvelle charte, nous proposons d'élargir la culture écoféministe à la pratique de la communication non violente, et nous encourageons chaque membre de notre mouvement à s'y former.

Partenariat avec une organisation tierce

Cette année a été marquée par des affaires de violences sexistes et sexuelles chez nos partenaires de la NUPES. Il nous est apparu que l'entre soi et les conflits d'intérêts n'avaient pas permis de traiter ces affaires avec suffisamment de sérieux, au regard de la gravité des faits. La cellule d'écoute de Génération Écologie a donc entrepris de nouer un partenariat avec une institution externe pour qualifier systématiquement les faits, si des témoignages de violences sexuelles devaient nous parvenir, ce qui jusqu'à présent n'a pas été le cas.

Ce travail de partenariat est en cours de construction.

Bilan et perspectives

Nous remercions Mathilde Bullot pour son implication, sa bienveillance et ses grandes qualités d'écoute. Elle a apporté une contribution majeure dans le lancement de notre travail chez Génération Écologie. Elle a choisi de quitter notre équipe et nous lui souhaitons le meilleur dans ses projets. Un processus de recrutement a été lancé pour compléter et agrandir l'équipe. La nouvelle équipe suivra une formation comme la première, choisie en fonction des compétences déjà présentes ou manquantes, et des conclusions tirées de ces deux premières années de travail.

Par ailleurs, nous avons relevé une exposition particulière de notre salariée aux comportements violents. En effet, elle est l'interlocutrice privilégiée dans un grand nombre de situations qui touchent à la vie de Génération Écologie. Nous tenons à réaffirmer qu'elle bénéficie de la protection physique et psychologique de son employeur, le conseil exécutif de Génération Écologie, et ce de droit.

Enfin, il nous apparaît que bien des situations pourraient être résolues ou mieux, évitées, si chacune et chacun s'appliquait à employer des méthodes de communication non violente¹.

Celle-ci se base sur l'expression de ses propres besoins et ressentis au regard des faits. Elle se distancie des jugements et qualificatifs sur les personnes et ce faisant, elle entraîne mécaniquement une diminution de la violence verbale malheureusement trop banalisée. L'utilisation de la communication non violente nous apparaît comme un chemin nécessaire pour incarner le projet écoféministe de Génération Écologie. Tout peut être dit suivant cette méthode, et nous encourageons vivement toute personne membre de Génération Écologie à s'y former et à se l'appliquer.

l'équipe référente "discriminations et violences sexistes et sexuelles" Anaïs Widiez & Christian Senelier

¹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Communication_non_violente